



DELIBERATION N° 5

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 23
Votants : 28

Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil seize, le neuf février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 3 février 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, M.EVENE, G. LASSABE, MJ ROQUES, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, D.ARMENGAUD, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, G.MOSCHETTI, J.DOS-SANTOS, G.ELGART, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, P.FAVRAUD, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCO), UA DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), L.DARRIBEROUGE (pouvoir à F.GONZALEZ), JD.BONNOME (pouvoir à MA THEBAUD), S.PUYO (pouvoir à C.DUFOUR)

Excusée : M.DUBROCA

Secrétaire de séance : G.ELGART

Monsieur Francis GONZALEZ, expose au Conseil que le compte de gestion est établi par Mr Jean Marie FRAN CZAK, Trésorier, à la clôture de l'exercice 2015, qui le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

. Vote le compte de gestion 2015 du SPANC, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Objet :
Examen et vote
du compte de
gestion 2015 -
SPANC (Service
Public
d'Assainissement
Non Collectif)

Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 10 février 2016
Le Maire,

